

Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Napoléon-Bourassa

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE des Hautes-Rivières
ÉCOLE Napoléon-Bourassa (047)

Procès-verbal de la deuxième séance ordinaire du Conseil d'établissement tenu le 4 novembre 2019 à 18h30, à l'école Napoléon-Bourassa pour l'année scolaire 2019-2020.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mme Isabel Larocque, parent et présidente sortante
Mme Marie-Hélène Courchesne, parent
Mme Sonia Corriveau-Millier, parent
Mme Kimberly Giroux, parent/substitut
Mme Véronique Turgeon, parent/substitut
Mme Ariane Trahan, parent/substitut
Mme Valérie Luneau, enseignante
Mme Julie Lacroix, enseignante/substitut
Mme Chantal Laliberté, enseignante
Mme Annaïk Lozeau, enseignante
Mme Lynda Couture, représentante du personnel du service de garde
Mme Julie Péloquin, soutien-T.E.S.
M. Pierre Boudreau, commissaire
Mme Lanteigne, membre de la communauté

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

M. Gino Jean, directeur

ÉTAI(EN)T ABSENT(S)

M. Marc Rancourt, parent
M. Stéphane Charbonneau, parent
M. Ludovic Paré, parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DE QUORUM

La présidente, Mme Isabel Larocque, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h30.

CÉ # 19-20-014

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est lu par Mme Isabel Larocque. Un point a été rajouté à l'ordre du jour au point 15) Varia et une modification au point 7.5 a été corrigé :

- 15.1 Mot de la représentante de la communauté ;
- 7.5 Grille-matière au lieu de grille-horaire

➤ Il est proposé par Mme Lynda Couture et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé avec les modifications du point 15.1 et 7.5.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CÉ # 19-20-015

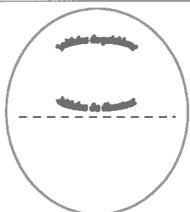
3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 SEPTEMBRE 2019

Mme Isabel Larocque présente aux membres le procès-verbal du 23 septembre 2019.

➤ Il est proposé par Mme Julie Péloquin, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement du 23 septembre 2019 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Napoléon-Bourassa

N° de la résolution
ou annotation

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

5. PRÉSENCE D'UN MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Mme Lanteigne est présente à la rencontre du conseil d'établissement.

6. RENOUVELLEMENT DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE NAPOLÉON-BOURASSA

6.1 Démarche du plan d'action du projet éducatif et date du dépôt du plan d'action :

M. Gino Jean informe les membres que le dépôt du plan d'action 2019-2020 du projet éducatif sera déposé le 10 février 2020 prochain.

7. RESSOURCES ÉDUCATIVES & FINANCIÈRES

7.1 Campagne de financement 2019

Le directeur informe le CÉ que les profits de la campagne de financement devraient être moins élevés que prévu. Ceci est une estimation pour le moment.

7.2 Réflexion et utilisation du fonds à destination spéciale (but du fonds)

M. Jean fait une proposition aux membres concernant le montant dans le fond à destination spéciale :

- Utiliser le surplus de 8435\$ pour couvrir une partie des sorties scolaires.

➤ Il est proposé par Mme Julie Péloquin et résolu :

QUE la proposition de transfert du fond à destination spéciale vers les sorties scolaires soit adoptée tel que discuté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.3 Budget et mesure en lien avec les sorties éducatives et culturelles

M. Jean informe les membres que le montant de 29\$ par élève dans la mesure sortie culturelle sera attribué pour 2 sorties culturelles par groupe.

7.4 Activités et sorties connues jusqu'à présent (approbation art. 87)

M. Jean présente les différentes activités qui auront lieu dans les prochains mois. Le tableau des activités et sorties de classe sera joint au procès-verbal et il sera mis à jour pour les activités non connues.

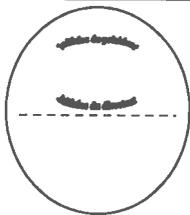
➤ Il est proposé par Mme Julie Péloquin et résolu :

QUE le conseil d'établissement autorise la tenue des activités et des sorties telles que proposées par M. Jean.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 19-20-016

CÉ # 19-20-017



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Napoléon-Bourassa

N° de la résolution
ou annotation

CÉ # 19-20-018

7.5 Modification de la grille-matière pour la classe TSA (902)

M. Jean informe le CÉ que les élèves TSA de la classe 902 auront deux (2) périodes d'arts par cycle. Ils n'auront pas de musique. Cette décision est prise pour développer une routine en classe et pour créer une stabilité chez nos élèves (Les changements engendrent une désorganisation chez ces élèves).

➤ Il est proposé par Mme Julie Péloquin et résolu :

QUE la proposition de ne pas avoir de musique pour la classe TSA 902 soit adoptée tel que discuté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.6 Information : Éducation à la sexualité

M. Jean informe le CÉ que le contenu des cours en éducation à la sexualité a été transmise aux parents par courriel pour tous les niveaux de l'école. Aucun parent n'a demandé de dérogation pour l'année scolaire 2019-2020

8. RESSOURCES HUMAINES/SCOLAIRES

CÉ # 19-20-019

8.1 Renouvellement du service de cafétéria (fin du contrat à la fin de l'année scolaire)

M. Jean discute avec le CÉ de renouveler le contrat de service pour la cafétéria avec la compagnie « La Carambole ».

➤ Il est proposé par Mme Marie-Hélène Courchesne et résolu :

QUE la demande de renouvellement pour la cafétéria soit adoptée tel que discuté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

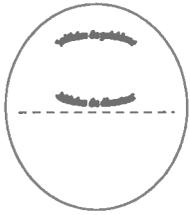
9. MOT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS

Mme Corriveau-Millier informe que le comité de parent a discuté des formations webinaire.

10. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DES ENSEIGNANTES/ENSEIGNANTS

La représentante des enseignants informe les membres des activités qui ont eu lieu et des activités à venir à l'école :

- Cinéma école
- Activité Halloween
- Projet des élections
- 1ere vente des collations spéciales
- Benoit Huot (invité)



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Napoléon-Bourassa

N° de la résolution
ou annotation

CÉ # 19-20-020

11. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Mme Couture propose aux membres un projet de calendrier pour financer la nourriture ou autres besoins pour le nouveau locataire « lapin » du service de garde. Différentes photos du lapin seront prises pour chaque mois du calendrier.

- Il est proposé par Mme Marie-Hélène Courchesne et résolu :

QUE le projet calendrier du service de garde soit adopté tel que discuté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Lors de la journée pédagogique du 15 novembre prochain, une activité avec « Céramique Café » sera présentée au coût de 14\$ par élève.

CÉ # 19-20-021

- Il est proposé par Mme Véronique Turgeon et résolu :

QUE l'activité Céramique Café soit adoptée tel que discuté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. CORRESPONDANCE REÇUE

Rien à signaler.

13. CORRESPONDANCE ENVOYÉE ET À VENIR

13.1 Facture de la rentrée (rappel)

M. Jean explique que les parents recevront les factures de frais à la rentrée qui n'ont pas été payés à cette date avec mention que c'est le dernier envoi avant le 1^{er} (début mars) et 2^e avis de non-paiement pour le recouvrement.

13.2 Frais des dîneurs (15 novembre pour le 1^{er} paiement)

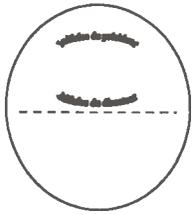
Mme Couture et M. Jean expliquent que le 1^{er} paiement pour les dîneurs est dû pour le 15 novembre. Une facture est envoyée à tous les mois pour les montants dus.

13.3 Rencontre pour le premier bulletin

M. Jean informe les membres qu'une invitation a été envoyée aux parents par l'enseignante de leur enfant.

14. AUTRES SUJETS D'INFORMATION

Rien à signaler.



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Napoléon-Bourassa

N° de la résolution
ou annotation

15. VARIA

15.1 Mot de la représentante de la communauté

Mme Lanteigne informe les membres que 2 activités auront lieu :

- Artisanat jeunesse – macramé
- Table de l'école Napoléon-Bourassa lors du marché de Noël qui aura lieu le 22-23-24 novembre prochain. Ce sera des ventes de suçons en sucre d'orge pour l'Étoile.

16. DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RÉUNION

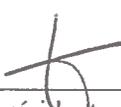
Mme Larocque rappelle la date de la prochaine rencontre. La réunion se tiendra le 16 décembre 2019 à 18h30.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Sonia Corriveau-Miller, et résolu :

QUE la séance soit levée à 20h45.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

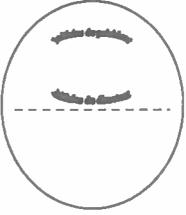


La présidente



La direction

CÉ # 19-20-022



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Napoléon-Bourassa

--	--